

MASTER-CLASSES, ATELIERS DE SENSIBILISATION & ACADEMIE D'ÉTÉ 2018-2019



/ TARIFS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION /

La durée d'une formation est de **25 à 30 heures** réparties sur 5 jours consécutifs pendant les vacances scolaires. Elles se déroulent au Conservatoire d'Aubagne et dans les locaux de l'IIMM.
D'octobre 2018 à juin 2019, 4 sessions seront organisées.

CALENDRIER 2018 *Intervenant(s) sous réserve de modification*

	1 ^{ère} SESSION	2 ^{ème} SESSION	3 ^{ème} SESSION	4 ^{ème} SESSION
PÉRIODES	octobre/novembre	février/mai	17 au 21 juin	juin/juillet
ARTISTES	<ul style="list-style-type: none"> Hua YIFEI Milena JELIAZKOVA & Maya MINHEVA Henri AGNEL Victor Hugo VILLENA Sissy ZHOU Miquèu MONTANARO 	<ul style="list-style-type: none"> Isabelle COURROY Bruno ALLARY Fouad DIDI André DOMINICI Johanni CURTET Tania PIVIDORI Issiaka KOUYATÉ & Moussa SOUNA 	<ul style="list-style-type: none"> Shadi FATHI Françoise ATLAN Maitryee MAHATMA Nabankur BHATTACHARYA Ruben PAZ Sissy ZHOU 	<ul style="list-style-type: none"> Maria SIMOGLU & Ourania LAMPROPOULOU Claire LUZI & Cristiano NASCIMENTO

PLEIN TARIF

DURÉE	5 JOURS	4 JOURS	3 JOURS	2 JOURS	1 JOUR
NOMBRE D'HEURES	25 H	20 H	15 H	10 H	5 H
PLEIN TARIF	450 €	400 €	315 €	220 €	120 €
ADHÉSION	20 €				
TOTAL	470 €	420 €	335 €	240 €	140 €

TARIF RÉDUIT (-26 ANS, SÉNIOR, BÉNÉFICIAIRES DU RSA)

DURÉE	5 JOURS	4 JOURS	3 JOURS	2 JOURS	1 JOUR
NOMBRE D'HEURES	25 H	20 H	15 H	10 H	5 H
TARIF ÉTUDIANT	335 €	300 €	240 €	170 €	95 €
ADHÉSION	10 €				
TOTAL	345 €	310 €	250 €	180 €	105 €

TARIFS DÉGRESSIFS POUR PLUSIEURS SESSIONS DE MASTER-CLASSES

2018-2019	1 MASTER-CLASS	2 MASTER-CLASSES	3 MASTER-CLASSES
TARIF PLEIN	450 €	810 €	1 215 €
TARIF RÉDUIT	335 €	603 €	904 €
TARIF ÉLÈVE IIMM	300 €	540 €	810 €
ADHÉSION	Prévoir en sus l'adhésion (10 € ou 20 €)		

Chaque participant assistera gratuitement au(x) concert(s) des artistes programmés lors de sa session de master-class.

UN ACCOMPAGNEMENT DANS VOS PRISES EN CHARGE

Organisme de formation enregistré à la DIRECCTE, référencé au DATADOCK, l'IIMM vous propose différentes possibilités de prises en charge (Afdas, Pôle Emploi, Uniformation, FIFPL...) si vous êtes intermittent.e, demandeur.se d'emploi, professeur.e de chant ou de musique, salarié.e d'une structure culturelle, auto-entrepreneur.e. Renseignements : contact@iimm.fr

CONDITIONS DE RÈGLEMENT Chèque à établir à l'ordre de l'association Métis

- 30 % du montant total à régler à l'inscription et 70 % à régler 48h avant la tenue de la master-class

CONDITIONS D'ANNULATION

- Si l'annulation relève de la décision de l'association MÉTIS, les frais d'inscription des participants seront remboursés intégralement
- Si l'annulation relève de la décision du participant, les frais retenus sont :

DE 30 À 15 JOURS avant le début de la master-class	30 %	du montant total des frais d'inscription
DE 14 À 2 JOURS avant le début de la master-class	70 %	